



Cours « ENFANTS » Automne 2017- juin 2018

Organisation :

Personnes bénévoles : Rozenn, Annie, Maguy, Dominique, et ponctuellement d'autres personnes.

Nous ne sommes pas des professionnels, nous transmettons notre savoir faire et notre passion du jardinage aux enfants. Nous avons le BAFA.

Lieu :

Aux jardins familiaux, (derrière le Phare) mini jardin familial en forme de fleur. Chaque enfant cultive un pétale.

Horaires :

L'horaire du cours a été choisi en fonction des disponibilités des bénévoles et des enfants, le **mercredi de 16h à 18h** (le soleil cogne moins !).

Les cours ont lieu même s'il pleut, car nous avons l'auvent ou la serre, nous faisons alors un cours plus théorique, autour d'un goûter.

Les cours commencent et finissent à l'heure.

Les cours s'interrompent pendant la mauvaise saison (décembre-février), mais les enfants peuvent venir sur leur jardin quand ils le désirent.

Tarifs :

10 € d'adhésion familiale à l'association des Jardiniers de Tournefeuille (pour l'assurance)
10 € mis dans une cagnotte pour acheter quelques outils et des graines.

Déroulement des cours : Les parents peuvent de temps en temps participer aux cours, s'ils le désirent. Enfants et parents entretiennent le petit jardin entre les cours.

Quelques notions abordées :

- * Préparation du sol
- * Découverte des plantes : annuelles, vivaces, bisannuelles, bulbes....
- * Les graines
- * Le compost
- * Nichoirs et autres astuces pour faire venir les auxiliaires utiles au jardin
- * Plantes utiles
- *

Assurance : L'Association est assurée à La MAIF, Chaque enfant doit avoir une **assurance « responsabilité civile »**

Autres : Les parents qui habitent le même quartier, peuvent s'entendre pour amener les enfants à tour de rôle.

Les enfants doivent apporter :

- Chapeau, goûter, boisson, bottes ou vieilles chaussures (éviter les sandalettes), habits ne risquant rien et vêtements de pluie (en fonction du temps).
- Chaque enfant doit avoir un **petit carnet** avec un crayon pour noter ses plantations, ses semis, ses réussites, ses petits plaisirs.
- Marquer les affaires personnelles, outils, habits... qui peuvent être oubliées sur le terrain. Chaque enfant peut marquer sa parcelle à l'aide d'un caillou peint avec son prénom ;
- Effectuant parfois des goûters collectifs, il serait souhaitable de nous signaler toute **allergie alimentaire**.

Si vous avez des suggestions, nous sommes preneurs.

Les bénévoles de l'association.